



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

De l'agrément à la déclinaison du projet d'adoption en France et à l'étranger

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sage-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



Depuis quelques années, on assiste à une évolution qui porte à la fois sur le profil des candidats à l'adoption mais également sur le profil des enfants adoptables en France et à l'étranger.

Informier, évaluer, préparer, accompagner : tels sont les enjeux auxquels les professionnels intervenant dans le domaine de l'adoption doivent répondre.

Travailler autour des limites, risques et incertitudes de l'adoption.

Animé par Pierre Lévy-Soussan, pédopsychiatre et Raphaëlle Cavalier, juriste responsable du service Adoption et droits de l'enfant département du Nord.

Thèmes

Généralités sur la construction filiative du côté des parents et de l'enfant. — Spécificités de l'adoption : devenir parents par adoption. — Éléments de contexte sur l'adoption nationale et internationale. — Évolution du profil des enfants adoptables. — Le cadre légal de l'adoption. — La procédure d'agrément : les aspects administratifs et les évaluations. — La préparation et l'accompagnement des candidats à l'adoption. — Le soutien de la parentalité adoptive.

Objectifs

Comprendre les enjeux, les réalités et les spécificités de l'adoption. — Maîtriser le cadre légal national et international. — Former les professionnels aux différentes évaluations (sociale, psychologique, actualisations et modifications de projets, suivi post adoption, rapport d'intégration). — Informer, préparer et soutenir les candidats à l'adoption.

Public et prérequis

Travailleurs sociaux, psychologues, cadres administratifs ASE, membres associatifs OAA...

Méthodes de travail

2 modules de 2 jours. — Exposés théoriques et situations cliniques. — Partages d'expériences avec les stagiaires. — Échanges d'outils.

Stage

SM22-54

Tarif

1 060 €

Lieu

Paris

Dates

10-11 mars, 24-25 mars 2022 (soit 28 h sur 4 jours)

Premier module

JEUDI 10 MARS 2022

Accueil du groupe et présentations.

Généralités sur la construction filiative du côté des parents et de l'enfant.

Spécificités de l'abandon et de l'adoption : devenir parents par adoption / devenir fils et fille.

Les facteurs de risque dans l'adoption : les cinq axes 9 h à 13 h
Lévy-Soussan Pierre, pédopsychiatre ; médecin directeur de la consultation pour l'enfant et sa famille COFI-CMP, association Cerep-Phymentin, Paris.

Évolution du profil des enfants adoptables : En France et à l'étranger.

Différences dans l'abandon, délaissement, maltraitance.

Les traumatismes relationnels précoces 14 h à 17 h
Lévy-Soussan Pierre

VENDREDI 11 MARS 2022

L'adoption, une des réponses légales possibles en protection de l'enfance.

Le Département : Collectivité territoriale, principe de libre administration - Chef de file de l'action sociale.

Les enjeux autour de l'adoption.

Les réalités de l'adoption en France et à l'international 9 h à 13 h
Cavalier Raphaëlle, juriste responsable du Pôle Droits de l'Enfant et Adoption, département du Nord.

Le cadre légal de l'adoption

La procédure et les caractéristiques de l'agrément.

Les enfants adoptables en France.

L'adoption nationale.

Les formes de l'adoption : simple et plénière 14 h à 17 h
Cavalier Raphaëlle

Second module

JEUDI 24 MARS 2022

La procédure d'agrément : présentation.

Grille d'évaluation des risques adoptifs (GERA) comportant six axes : Les clignotants - Les refus.

Le renoncement à l'adoption 9 h à 13 h
Lévy-Soussan Pierre

Appariement : accompagnement, repérage des risques.

Spécificités de la clinique de l'adoption, consultations spécialisées.

Les échecs, les aléas, les problématiques.

Le piège des origines 14 h à 17 h
Lévy-Soussan Pierre

VENDREDI 25 MARS 2022

L'adoption internationale : les acteurs, les références juridiques, l'évolution.

Le profil des enfants adoptables à l'étranger.

Les trois voies de l'adoption internationale.....	9 h à 13 h
Cavalier Raphaëlle	
Le suivi post-adoption :	
Les enjeux.	
Le cadre légal.	
Les modalités.	
Les outils.	
Conclusion et évaluation du stage	14 h à 17 h
Cavalier Raphaëlle	

